

Nom commercial: MeCL2/MeOH Gemisch 87:13 v/v

Numéro de la matiere: 336080 Version: 1/CH Date de révision: 30.06.2020

> remplace la version: -/CH Date d'impression 30.06.20

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

MeCL2/MeOH Gemisch 87:13 v/v N° d'article 33608000

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## Utilisation de la substance/préparation

Exipient pharmaceutique

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

Hänseler AG Industriestrasse 35 9100 Herisau

0041 (0)71 353 58 58 No. de téléphone Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour cette FDS

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302 Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319 Carc. 2 H351 STOT SE 2 H371 STOT SE 3 H336

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

## Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

### Pictogrammes de danger





#### Mention d'avertissement

Attention

# Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.



Nom commercial: MeCL2/MeOH Gemisch 87:13 v/v

Numéro de la matiere: 336080 Version: 1 / CH Date de révision: 30.06.2020

remplace la version: - / CH Date d'impression 30.06.20

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes. H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au

repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

pendant plusiers minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et

si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON

ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Méthanol; Dichlorométhane

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## Composants dangereux

#### Dichlorométhane

No. CAS 75-09-2 No. EINECS 200-838-9

Numéro 01-2119480404-41-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

 Carc. 2
 H351

 Eye Irrit. 2
 H319

 Skin Irrit. 2
 H315

STOT SE 3 H336 Système nerveux; Voie d'exposition:

par inhalation

Méthanol

No. CAS 67-56-1 No. EINECS 200-659-6

Numéro 01-2119433307-44-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 7.1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225
Acute Tox. 3 H301
Acute Tox. 3 H311
Acute Tox. 3 H331
STOT SE 1 H370

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 1 H370 >= 10 STOT SE 2 H371 >= 3 < 10

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**



Nom commercial: MeCL2/MeOH Gemisch 87:13 v/v

Numéro de la matiere: 336080 Version: 1 / CH Date de révision: 30.06.2020

remplace la version: - / CH Date d'impression 30.06.20

## 4.1. Description des premiers secours

## Indications générales

Eloigner immédiatement les personnes contaminées à l'air frais. Respiration irregulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Conduire chez le médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Conduire chez le médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin.

#### En cas d'ingestion

Attention quand faire vomir. Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Administrer du charbon médicinal. Appeler aussitôt un médecin.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible. Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Acide chlorhydrique (HCI); Phosgène

#### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre les personnes en sûreté. Ne pas inhaler les vapeurs. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Assurer un apport d'air frais.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement. Pomper les quantités importantes. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.



Nom commercial: MeCL2/MeOH Gemisch 87:13 v/v

Numéro de la matiere: 336080 Version: 1 / CH Date de révision: 30.06.2020

remplace la version: - / CH Date d'impression 30.06.20

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler uniquement sous hotte. Ne pas inhaler la substance. Eviter le développement des poussières/brumes/ vapeurs.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Température de stockage recommandée

Valeur 15 - 25 °C

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Matériau non approprié: matière plastique. Matériau non approprié : polyethylène, caoutchouc. Ne pas utiliser de récipient en acier.

## Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 6.1D Matières dangereuses non

combustibles, à toxicité aiguë cat. 3 /

toxiques ou à effet chronique

Classe de stockage (Suisse) 6.1 Matières toxiques

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

#### Dichlorométhane

Liste SUVA Type MAK

Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Etablie le: 2017; Remarque: H C1B B; ZNS; DFG, HSE,

NIOSH, kein erhöhtes Krebsrisiko bei Einhalten des MAK-Werts

#### Méthanol

Liste SUVA Type MAK

Valeur 260 mg/m³ 200 ppm(V) Valeur limite à courte terme 1040 mg/m³ 800 ppm(V)

Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le:

2017; Remarque: H B SSc; ZNS, Sehen; INRS, NIOSH

## 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Protéger la peau préventive. Nettoyer les mains et le visage après le travail.

#### **Protection respiratoire - Note**

Protection respiratoire en présence de vapeurs. Filtre Anti-gaz AX.

#### **Protection des mains**

Gants de protection

Matériau approprié vitone

Épaisseur du gant 0.70 mm Temps de pénétration > 120 min



Nom commercial: MeCL2/MeOH Gemisch 87:13 v/v

Numéro de la matiere: 336080 Version: 1 / CH Date de révision: 30.06.2020

remplace la version: - / CH Date d'impression 30.06.20

Protection des yeux

nécessaire

Protection du corps

Vêtement de protection

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Etat** liquide

valeur pH

Remarque non déterminé

Point de fusion

Remarque non déterminé

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 40 à 64.5 °C

Pression 1013 hPa

Source Valeur évaluée

Point d'éclair

Valeur °C méthode ASTM D 56 Remarque Non applicable

Taux d'évaporation

Remarque non déterminé

inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Valeur 97.1 kPa

température 37.8 °C

méthode EN 13016-1

Densité

Valeur 1.20 à 1.30 g/ml

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

solubilité(s)

Remarque non déterminé

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque non déterminé

Viscosité

Remarque non déterminé

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé



Nom commercial: MeCL2/MeOH Gemisch 87:13 v/v

Numéro de la matiere: 336080 Version: 1 / CH Date de révision: 30.06.2020

remplace la version: - / CH Date d'impression 30.06.20

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

## 10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

## 10.5. Matières incompatibles

Danger d'explosion avec: Les métaux alcalins, Aluminium, NO2, Réagit au contact de l'acide nitrique. oxygen

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

ATE 1'745.17 mg/kg

94

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Dichlorométhane

Espèces rat

DL50 > 2000 mg/kg

méthode OCDE 401

Dichlorométhane

Espèces Être humain

LDLo 357 mg/kg

Source RTECS

Dichlorométhane

Espèces Rat (mâle / femelle)

NOAEL 6 mg/kg

Durée d'exposition 104 Weeks

Méthanol

Espèces Être humain

LDLo 143 mg/kg

Source RTECS

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE 3'661.21 mg/kg

55

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Dichlorométhane

Espèces rat

DL50 > 2000 mg/kg

méthode OCDE 402

Toxicité aiguë par inhalation

ATE 6.102 mg/l

Administration/Forme Poussières/Brouillards

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Dichlorométhane

Espèces rat

CL 50 60.14 mg/l

Durée d'exposition 4 h



Nom commercial: MeCL2/MeOH Gemisch 87:13 v/v

Numéro de la matiere: 336080 Version: 1 / CH Date de révision: 30.06.2020

remplace la version: - / CH Date d'impression 30.06.20

Administration/Forme Vapeurs

Source Données de la littérature

Dichlorométhane

Espèces Rat (mâle / femelle)

NOAEL 0.71 mg/l

Durée d'exposition 104 Weeks

méthode OECD 453

Méthanol

Espèces rat

CL 50 131.25 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Vapeurs Source ECHA

#### Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Dichlorométhane

Espèces lapin évaluation irritant méthode OCDE 404

Remarque Le contact de longue durée ou répété avec le produit peut provoquer des

lésions de la peau non allergiques (dermitite de contact)

Méthanol

Espèces lapin

Remarque Aucun effet d'irritation connu.

Source ECHA

Méthanol

Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer

des irritations et le dégraissage.

#### lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

Dichlorométhane

Espèces lapin évaluation irritant

Remarque Risque de lésions oculaires graves.

#### **Sensibilisation (Composants)**

Dichlorométhane

Espèces souris

évaluation non sensibilisant méthode OECD 429

## Mutagénicité (Composants)

Dichlorométhane

Espèces souris Remarque négatif

Dichlorométhane

Espèces mammifère, espèce indéterminée

évaluation Données disponibles sur la génotoxicité in vitro.

méthode OECD 473 Remarque positif

Dichlorométhane

Espèces Salmonella typhimurium

évaluation Données disponibles sur la génotoxicité in vitro.

méthode OECD 471 Remarque positif



Nom commercial: MeCL2/MeOH Gemisch 87:13 v/v

Numéro de la matiere: 336080 Version: 1 / CH Date de révision: 30.06.2020

remplace la version: - / CH Date d'impression 30.06.20

#### **Toxicité reproductrice (Composants)**

Méthanol

Espèces Rat (mâle / femelle)
Dose 1.33 mg/l
évaluation Aucun effets négatifs

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Cancérogénicité (Composants)

Dichlorométhane

Remarque Soupco d'effet cancérogène.

Méthanol

Remarque négatif pour les animaux

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)

Dichlorométhane

**Exposition unique** 

évaluation Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Voie d'exposition par inhalation organes : Système nerveux

Dichlorométhane

exposition répétée

évaluation Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Voie d'exposition orale

organes: Foie

Dichlorométhane

exposition répétée

évaluation Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Voie d'exposition orale

organes: Reins

Méthanol

**Exposition unique** 

évaluation Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Voie d'exposition orale

organes : Yeux

Espèces Être humain

Méthanol

Voie d'exposition par inhalation

Espèces rat

NOAEL 0.13 mg/l Durée d'exposition 365 d

méthode OECD 453

Source Merck KGaA Fiche de données de sécurité

Méthanol

Voie d'exposition par inhalation

Espèces Rat (mâle / femelle)
LOAEL 1.3 mg/l
Durée d'exposition 365 d

méthode OECD 453

Source Merck KGaA Fiche de données de sécurité

Expériences issues de la pratique

Après résorption de quantités toxiques: perturbations du système nerveux central. risque d'affections hépatiques. risque d'affections rénales. risque d'affections cardiales.



Nom commercial: MeCL2/MeOH Gemisch 87:13 v/v

Numéro de la matiere: 336080 Version: 1 / CH Date de révision: 30.06.2020

remplace la version: - / CH Date d'impression 30.06.20

#### **Autres données**

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

## **Toxicité pour les poissons (Composants)**

Dichlorométhane

Espèces Pimephales promelas

CL 50 193 mg/l

Durée d'exposition 96 h

Méthanol

Espèces Lepomis macrochirus

CL 50 15400 mg/l

Durée d'exposition 96 h Source (EPA 600/3-75/009)

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Dichlorométhane

Espèces Daphnia magna

CL 50 27 mg/l

Durée d'exposition 48 h

Méthanol

Espèces Daphnia magna

CE50 > 10000 mg/l

Durée d'exposition 48 h

Source IUCLID

Méthanol

Espèces Daphnia magna

CE50 > 1000 mg/l

Durée d'exposition 48 h

méthode OECD 202

Toxicité pour les algues (Composants)

Dichlorométhane

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata

CI50 > 662 mg/l

Durée d'exposition 96 h

méthode OCDE 201

Méthanol

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata

CE50 22000 mg/l

Durée d'exposition 96 h

méthode OCDE 201

Source Merck KGaA Fiche de données de sécurité

Toxicité pour les bactéries (Composants)

Dichlorométhane

Espèces boue activée

CE50 2590 mg/l

Durée d'exposition 40 min

méthode OECD 209

Méthanol

Espèces boue activée

CI50 > 1000 mg/l



Nom commercial: MeCL2/MeOH Gemisch 87:13 v/v

Numéro de la matiere: 336080 Version: 1 / CH Date de révision: 30.06.2020

remplace la version: - / CH Date d'impression 30.06.20

Durée d'exposition 3 h

méthode OECD 209

Source Merck KGaA Fiche de données de sécurité

## 12.2. Persistance et dégradabilité

# Biodégradabilité (Composants)

#### Dichlorométhane

Valeur 68 %

Durée de l'essai 28 d

méthode OECD 301D

Remarque Selon les critères de l'OCDE, le produit est facilement biodégradable

(readily biodegradable).

#### La dégradabilité facile (Composants)

#### Méthanol

Valeur 99 %

Durée de l'essai 30 d

méthode OECD 301D

Source Merck KGaA Fiche de données de sécurité

Méthanol

Valeur 95 %

Durée de l'essai 20 d

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

#### Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)

#### Méthanol

Valeur 1.42 mg/g

Source IUCLID

## Demande biochimique en oxygène (DBO) (Composants)

Méthano

Valeur 600 à 1120 mg/g

Durée de l'essai 5 d

Source IUCLID

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

#### Dichlorométhane

log Pow 1.25 méthode expérimentell

Méthanol

log Pow -0.77

#### 12.4. Mobilité dans le sol

## Mobilité dans le sol (Composants)

## Dichlorométhane

Mobile dans les sols

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

## Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)

#### Dichlorométhane

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

#### Méthanol

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.



Nom commercial: MeCL2/MeOH Gemisch 87:13 v/v

Numéro de la matiere: 336080 Version: 1 / CH Date de révision: 30.06.2020

remplace la version: - / CH Date d'impression 30.06.20

#### 12.6. Autres effets néfastes

## Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaus et la canalisation.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### **Emballages contaminés**

Eliminer comme le produit non untilisé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport** 

	14. Informations relatives an transport		
	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	2810	2810	2810
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (Dichlorométhane)	TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (Dichloromethane)	TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (Dichloromethane)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	6.1	6.1	6.1
Carte pour désignation du danger	6	6	6
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	51		
Les catégories de transport	2		

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination

WGK 2

de l'eau (Allemagne)

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



Date d'impression 30.06.20

Nom commercial: MeCL2/MeOH Gemisch 87:13 v/v

Numéro de la matiere: 336080 Version: 1/CH Date de révision: 30.06.2020

remplace la version: -/CH

H301 Toxique en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. H315

Provoque une sévère irritation des yeux. H319

Toxique par inhalation. H331

Peut provoquer somnolence ou des vertiges. H336

Susceptible de provoquer le cancer. H351

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

## catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3 Toxicité aiguë, Catégorie 3 Carc. 2 Cancérogénicité, Catégorie 2 Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, Catégorie 2 Flam. Liq. 2 Liquide inflammable, Catégorie 2 Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, Catégorie 2

STOT SE 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique

STOT un., Catégorie 1

STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique

STOT un., Catégorie 3

#### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.